

PROJET ÉOLIEN DU MIREBALAIS

ÉDITO



Excellente rentrée à tous ! Nous revenons vers vous aujourd'hui avec cette deuxième lettre d'information pour partager les actualités du projet éolien du Mirebalais. En effet, depuis avril, le développement continue : l'étude d'impact suit son cours, avec notamment les études acoustique et paysagère à venir en fin d'année. Vous avez également été conviés ces derniers mois à plusieurs rendez-vous de concertation, car il nous tient à cœur de développer ce projet en partenariat avec les acteurs du territoire.

Aujourd'hui, le projet éolien du Mirebalais va prendre une autre dimension puisque le conseil municipal de Mirebeau a délibéré pour le lancement des études sur la commune. La zone d'étude, au départ circonscrite à Thurageau, est donc étendue à Mirebeau. Pour poursuivre la co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés, nous vous proposerons de nouveaux rendez-vous dans les mois à venir.

Venez découvrir toutes ces actualités dans les pages qui suivent !

Adrien LOISELET – Chef de projet NORDEX France

LES ACTUS

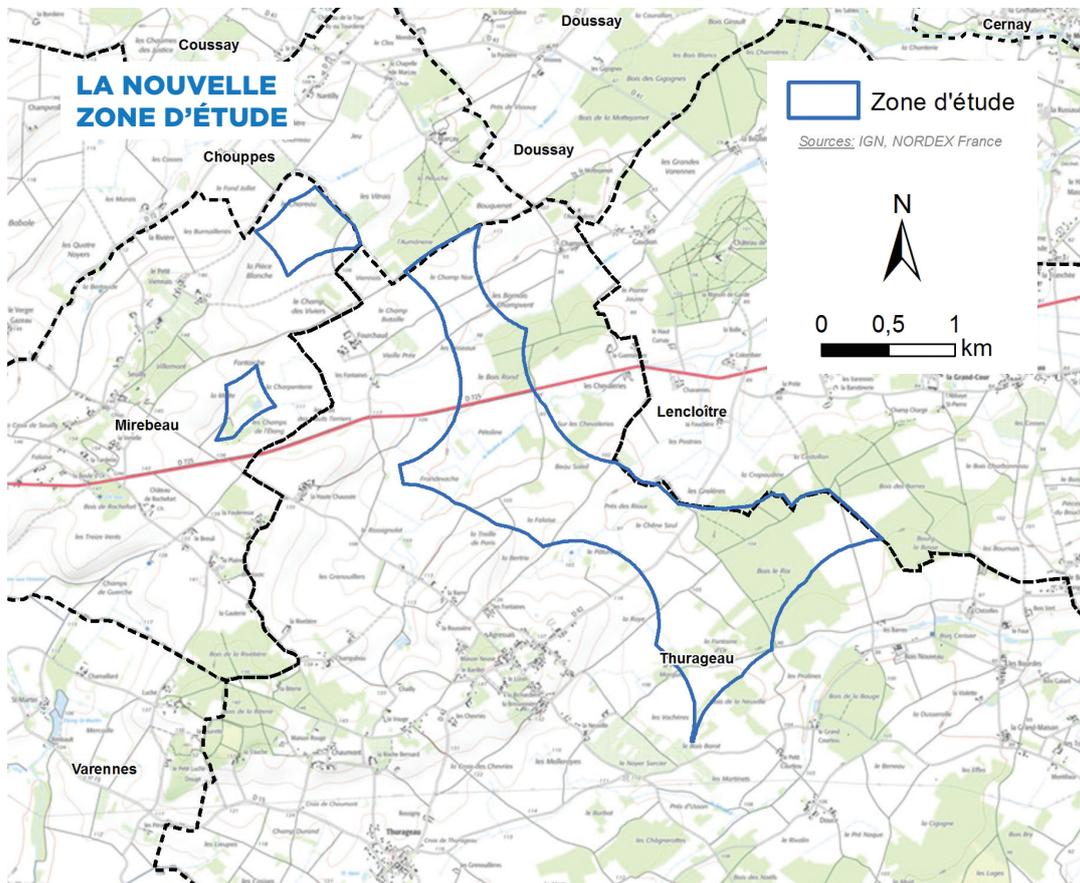
UN ATELIER DE TRAVAIL SUR LE PROJET

Afin de mieux prendre en compte les contraintes locales et les opportunités que représente le projet pour le territoire, un premier atelier de concertation a été organisé. Les participants ont pu identifier les contraintes naturelles du territoire mais aussi mettre l'accent sur la prise en compte de l'environnement humain. Par ailleurs, en réponse aux propositions des participants, NORDEX France a apporté des compléments d'informations sur les retombées du projet pour le territoire du Mirebalais. Une réflexion collective a ainsi été engagée.



DES VISITES ET DE NOMBREUSES INFORMATIONS SUR LE PROJET

Lors de la pose du mât de mesure de vent en mai, NORDEX France a lancé une invitation à venir visiter la zone du chantier afin de mieux comprendre en quoi consistent les études techniques. Puis, en juillet, la visite du parc éolien de Champigny en Rochereau a permis aux participants d'expérimenter la proximité avec les éoliennes et d'en comprendre la construction et le fonctionnement. Enfin, un stand éolien d'information a été installé lors de la kermesse de l'école de Thurageau afin d'informer largement le territoire du développement du projet. L'ensemble des informations sur le projet sont également mises à jour régulièrement sur la plateforme participative en libre accès sur internet. (<http://www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/>)



RAPPEL DU CALENDRIER DU PROJET



L'ÉTUDE D'IMPACT DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'étude d'impact est une analyse qui permet d'envisager les conséquences futures du projet éolien sur l'environnement. Elle aide à la conception du projet par la prise en compte des spécificités locales. L'étude est constituée de trois volets complémentaires.

1. Volet écologique :

L'étude écologique, concernant la faune et la flore est menée depuis décembre 2016 par le bureau d'études CERA Environnement. Elle se réalise sur un cycle biologique complet. Elle recense les espèces d'oiseaux en migration, en hivernage ainsi que les espèces nicheuses autour de la zone du projet. Les espèces de chauve-souris sont également répertoriées sur la zone d'étude.

2. Volet acoustique :

L'étude acoustique consiste, dans un premier temps, à mesurer le bruit ambiant aux alentours des habitations les plus proches

du parc en projet, sur une période d'un mois. Ces mesures permettent d'avoir une bonne connaissance des niveaux acoustiques ambiants en fonction du jour et de la nuit, ainsi que de la vitesse du vent. Par la suite, le bureau d'étude simule les futures éoliennes afin d'établir le niveau d'émergences sonores. L'émergence étant la différence entre l'ambiance acoustique avec le parc éolien en fonctionnement et l'ambiance acoustique sans le parc (bruit ambiant). Le fonctionnement du parc est ainsi mis en conformité avec la réglementation

3. Volet paysager :

L'étude paysagère vise une meilleure intégration du parc éolien dans son environnement paysager. Elle se caractérise principalement par la réalisation de prises de vue du territoire et de photomontages, simulant l'implantation des éoliennes dans le paysage, pour une intégration optimale sur le territoire.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION



Pourquoi mettre en place une démarche de concertation ? Parce que nous pensons que votre contribution est essentielle pour faire avancer le projet ! Les sujets ouverts à la co-construction sont très variés. Nous souhaitons réfléchir avec vous sur les éléments techniques du projet comme l'implantation, le choix des machines, l'insertion paysagère ou encore les mesures d'accompagnement environnementales.

La poursuite de la concertation sur le projet éolien du Mirebalais se traduira par de nouveaux ateliers prochainement. Les ateliers thématiques permettront à NORDEX France de partager des informations sur le projet et les études. Ils seront aussi l'occasion pour les participants de faire des propositions sur un projet. De manière générale, les ateliers, fondés sur le dialogue, servent à mieux comprendre et prendre en compte les contraintes et attentes de chaque partie, et ainsi garantir une meilleure visibilité sur le projet dans son ensemble. Des visites en immersion seront également proposées, notamment une nouvelle visite de parc éolien prévue pour la fin d'année. Pouvoir expérimenter la proximité avec les éoliennes permet de mieux se projeter sur ce que pourrait être le projet éolien du Mirebalais.

PAROLES DE PARTICIPANTS

« C'est intéressant de comprendre le fonctionnement des éoliennes que l'on voit tous les jours : la construction, l'impact, le démantèlement... »

« Pouvoir visiter le parc, c'est très rassurant. Il s'agit d'une bonne approche pour les visiteurs. »

« C'est toujours bien d'avoir les informations sur place. Il serait intéressant de pouvoir visiter un autre parc, en milieu de bocage avec des fermes aux alentours et un habitat plus dense »

INVITATION

Venez participer au prochain atelier de concertation.

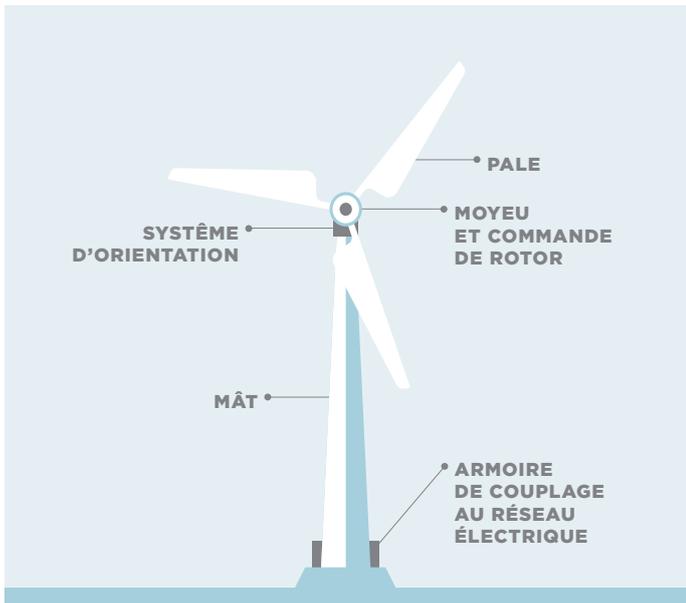
Le mardi 10 octobre 2017 de 18h à 20h

(Pour des raisons logistiques, merci de vous inscrire en contactant Antoine LANDEAU - antoine.landeau@alteretgo.fr - 06 19 07 76 81

Inscrivez-vous et retrouvez toute l'actualité du projet sur la plateforme participative du projet :

<http://www.projeteolien-mirebalais.alterconcerto.fr/>

COMMENT FONCTIONNE UNE ÉOLIENNE ?



Héritières des moulins à vent, les éoliennes utilisent la force du vent pour la transformer en électricité. La machine se compose de trois pales portées par un moyeu et installées au sommet d'un mât vertical. Cet ensemble est relié à une nacelle qui abrite un générateur électrique. Le vent fait tourner les pales jusqu'à 12 tours par minute. Le générateur transforme l'énergie mécanique ainsi récupérée en énergie électrique.

L'énergie électrique produite entre sur le réseau public à partir d'un poste de livraison et est « dispatchée » en temps réel là où la demande est la plus importante. Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité.

LES QUESTIONS QUE VOUS AVEZ POSÉES SUR LE FONCTIONNEMENT DES ÉOLIENNES

« Quelle est la différence entre les anciennes éoliennes et les plus récentes ? »

Réponse de NORDEX France : Les éoliennes plus récentes sont souvent plus grandes et plus puissantes, mais surtout plus performantes. En moyenne, elles produisent 15% d'électricité en plus.

« Quel est le poids d'une éolienne ? »

Réponse de NORDEX France : Le rotor pèse 40 tonnes et la nacelle 120 tonnes. Le mât supporte donc en moyenne 160 tonnes.

« Pour combien de temps les éoliennes sont-elles installées ? »

Réponse de NORDEX France : Elles sont installées pour 20 à 25 ans.

Ensuite une nouvelle génération peut les remplacer pour 20 ans de plus, sinon le parc sera démantelé.

« Pourquoi certaines éoliennes sont-elles à l'arrêt ? »

Réponse de NORDEX France : Il y a trois raisons pour lesquelles les éoliennes peuvent être à l'arrêt :

1. Lors de la maintenance d'une machine par l'intervention d'un technicien. Elle se fait une fois par trimestre.
2. En cas de bridage acoustique ou environnemental. Il s'agit d'un ralentissement ou d'un arrêt complet de la machine.
3. Lorsque le vent est trop faible pour faire tourner une ou plusieurs éoliennes, selon l'orientation des machines et leur alignement entre elles.

CONTACT

POUR POSER VOS QUESTIONS ET RETROUVER TOUTE L'ACTUALITÉ DU PROJET ÉOLIEN DU MIREBALAIS, CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DU PROJET : WWW.PROJETEOLIEN-MIREBALAIS.ALTERCONCERTO.FR

Adrien LOISELET
Chef de projet NORDEX France
ALoiselet@nordex-online.com

